

Aux producteurs BIO de LANDI ArcJura SA

## Vos décomptes de réception BIO pour la récolte 2025



Chères productrices, chers producteurs,

Ci-joint, vous recevez les premiers décomptes de réception pour vos livraisons d'orge et de colza. Ci-dessous, vous trouverez les informations relatives aux réceptions 2025.

Avec un début de récolte en fanfare grâce à une météo idéale, les livraisons d'orge et une bonne partie des colzas ont pu s'effectuer dans de bonnes conditions et à un rythme agréable avec une qualité et des rendements réjouissants. Cependant, la présence d'ergot dans certains lots de céréales et le retour attendu, mais prolongé de la pluie, ont rendu le reste des récoltes un peu plus laborieux avec quelques produits germés au retour du beau temps. Mais sans nul doute, le bilan de cette année est bon à très bon !

Concernant le nouveau système de paiement à la protéine, les résultats de cette année ont été très positifs puisque le taux moyen s'élève à 13,47% soit un supplément de CHF 1.75 sur le prix de base en moyenne !

Nous payons le prix indicatif. Pour les produits sous contrat, le solde du paiement se fera selon les prix finaux. D'éventuels paiements supplémentaires vous parviendront ultérieurement en fonction de la valorisation des produits sur les marchés.

Comme chaque année, nous vous rappelons les éléments suivants à la réception de vos décomptes :

- Merci de bien vouloir **contrôler les informations contenues sur vos bulletins**, notamment la destination de vos fourragères (vente, compte marchandise, moulins tiers), avant le virement bancaire, et de bien vouloir nous communiquer le plus rapidement possible si vous souhaitez effectuer un changement ou si une erreur s'y est glissée.
- Aucun versement ne sera effectué pour les producteurs ayant des factures échues de plus de 60 jours.
- Il est possible d'obtenir une meilleure valorisation de vos céréales fourragères grâce au **compte marchandise LANDI ArcJura SA** et **pensez également à adapter votre taux d'échange en fonction du volume stocké sur votre compte marchandise et vos besoins en aliments**.
- Chaque année, des versements sont refusés à cause de coordonnées bancaires incomplètes ou de numéros IBAN erronés. En cas de changement, veuillez nous transmettre ces données, par courrier ou e-mail ([admin@landiarcjura.ch](mailto:admin@landiarcjura.ch)).

*En annexe, vous trouverez également le **contrat BIO** pour la campagne de réceptions 2026 afin de nous annoncer vos prévisions de récoltes. Celui-ci vous rend attentif sur les possibilités de production et nous permet une bonne planification des stockages. **MERCI DE BIEN VOULOIR NOUS LE RETOURNER DÈS QUE POSSIBLE.***

Pour terminer, nous tenons à vous remercier vivement pour votre collaboration et votre confiance lors de ces réceptions 2025 !

Avec nos meilleures salutations.

**LANDI ArcJura SA**

Joseph Girardin    Laura Chatelain

